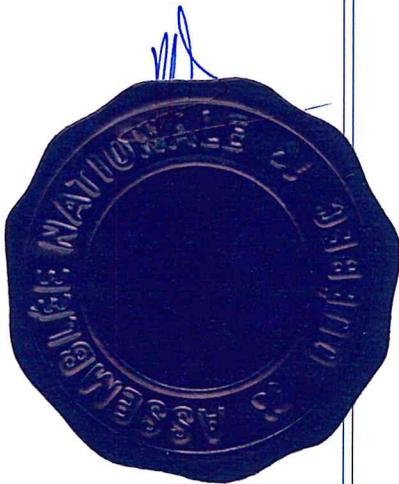


RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement fédéral de soustraire le traversier Cap-aux-Meules–Souris d'un éventuel appel d'offre visant à privatiser ce service essentiel pour les Îles-de-la-Madeleine et que Transports Canada négocie un contrat à long terme avec la coopérative CTMA, à titre d'opérateur de la traverse.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 19 OCTOBRE 2017.

Québec, ce dix-neuvième jour d'octobre 2017



MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale